

Spécialité : Pédicure Podologue

Avenant 5

du 7 mars 2024

Rédigé en mars 2024

SOFIA DEVELOPPEMENT

SAS au capital de 32 836 540 Euros
Siège social : 6, villa Ballu 75009 Paris
852 414 689 RCS Paris

Introduction

L'avenant 5 à la convention nationale des pédicures-podologues a été signé par L'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam) et la fédération nationale des Podologues (FNP) le 26 juillet 2023, puis en parution au Journal Officiel le 6 septembre 2023 pour une mise en application le 7 mars 2024.

Cet avenant prévoit (applicable au 7 mars 2024) :

La revalorisation de la lettre clé **POD**

Revalorisation de plus de 11% de l'acte POD pour les podologues :

POD 1.0 : Séance de soins de prévention SANS gradation (examen des pieds, soins de pédicurie, phase d'éducation et évaluation du chaussage) passe de 27€ à **30€**.

La séance initiale passe de 32,13€ (POD 1.19) à **35€** et sera donc désormais cotée **POD 1.17** au lieu de 1.19. *Séance de soins de prévention AVEC gradation (examen des pieds, soins de pédicurie, phase d'éducation et évaluation du chaussage)*

La **création** d'une séance d'évaluation initiale (gradation) **POD 0.67** à **20€**, non soumise à prescription et donc disponible pour être utilisée en accès direct. *Bilan de gradation du risque podologique du patient diabétique (examen des pieds, phase d'éducation et évaluation du chaussage).*

La **création** d'un acte pour la prise en charge des patients en traitement oncologique **AMP 48** à **30€**. *Soins pris en charge pour un syndrome main pied (traitements de chimiothérapie oraux ou thérapies ciblées)*

La **création** d'un acte de télésoin pour les podologues, facturé **TMP** à **0,63€** équivalent à l'acte AMP effectué à distance.

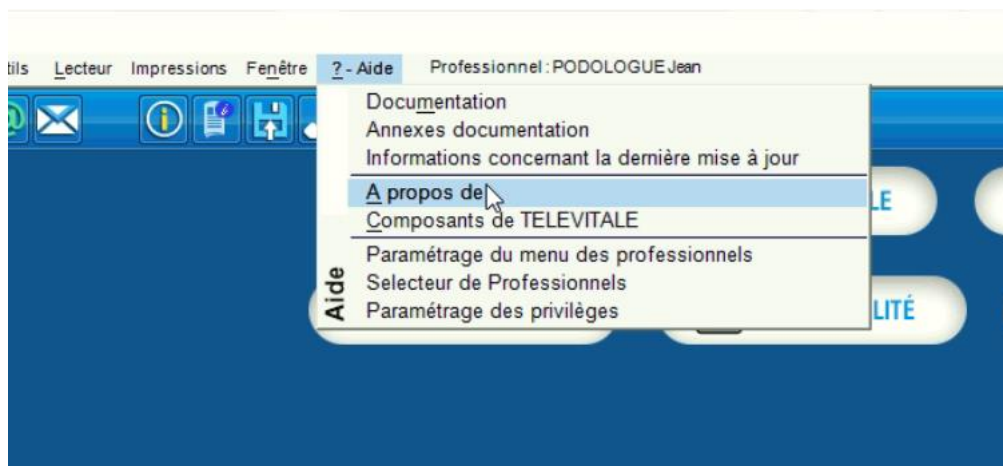
La **création** d'un acte de bilan effectué à distance, facturé **POT** à **30€** équivalent à l'acte POD effectué à distance.

La **création** d'un acte de demande de télé-expertise, facturé **RQD** à **10€**, acte non soumis à prescription et limité à 2 actes par an par patient.

--Important--

Votre logiciel Télévitale devra être mis à jour dès le **7 mars 2024** en version **4.02.512 minimum**.

Vous pouvez vérifier votre version ici :



Les changements dans Télévitale

Vous retrouverez toutes les nouveautés dans le menu *Fichiers-Actes* de votre logiciel

Code	Acte	Coef. actuel	Description
BIL_GRAD_INI	POD	0,67	Bilan de gradation du risque podologique du patient diabétique (examen des pieds, phase d'éducation et évaluation du chaussage)
BTC	BTC	1,00	Bilan mission retrouve ton cap
DEF	AMP	1,50	Acte par défaut
DVO1	DVO	1,00	Orthèses plantaires au-dessus du 37
DVO2	DVO	1,00	Orthèses plantaires du 28 au 37
DVO3	DVO	1,00	Orthèses plantaires au-dessous du 28
DVO4	DVO	1,00	Orthèses plantaires monobloc en résine coulée
M01	AMP	6,80	Massage d'un pied (à l'exclusion de l'articulation tibio-tarsienne)
M02	AMP	10,20	Massage des deux pieds (à l'exclusion des articulations tibio-tarsiennes)
PH	AMP	1,50	Pansement d'hygroma consécutif à l'intervention du médecin
PM1	AMP	1,25	Pansement moyen ou pansements multiples sur un pied
PM2	AMP	2,00	Pansement moyen ou pansements multiples sur deux pieds
POT	POT	1,00	Télésoin prévention pédicures-podologues
PP	AMP	0,75	Pansement petit
R01	AMP	13,65	Rééducation d'un pied (à l'exclusion de l'articulation tibio-tarsienne)
R02	AMP	20,50	Rééducation des deux pieds (à l'exclusion des articulations tibio-tarsiennes)
RQD	RQD	1,00	Demande Télé Expertise
S_GRAD_DIAB	POD	1,17	Séance de soins de prévention AVEC gradation (examen des pieds, soins de pédicurie, phase d'éducation et évaluation du chaussage)
S_SUIV_DIAB	POD	1,00	Séance de soins de prévention SANS gradation (examen des pieds, soins de pédicurie, phase d'éducation et évaluation du chaussage)
STC	STC	1,00	Suivi mission retrouve ton cap
SYND_MAIN_PIED	AMP	48,00	Soins pris en charge pour un syndrome main pied (traitements de chimiothérapie oraux ou thérapies ciblées)
T01	AMP	2,00	Traitement pédicural - première séance
T02	AMP	1,50	Traitement pédicural - à partir de la deuxième séance
TMP	TMP	20,50	Télésoin pédicures-podologues
TRT_VERRUES_PLA	AMP	31,70	Prise en charge des séances de traitement et de suivi pour les verrues plantaires

SOFIA DEVELOPPEMENT

SAS au capital de 32 836 540 Euros
 Siège social : 6, villa Ballu 75009 Paris
 852 414 689 RCS Paris